Formation Exercer le rôle de tuteur en entreprise - Option CCE

Maîtres d'apprentissage / Tuteurs **Commerçant**

Référence de la formation : **L002**
Villes : **Strasbourg**, **Mulhouse**, **Colmar**

Accueillir, accompagner et faire progresser un alternant ne s'improvise pas.
Cette formation vous apporte des méthodes concrètes pour structurer son intégration, organiser sa progression, transmettre vos savoir-faire et gérer avec assurance les situations du quotidien.

Proposée en **Smart Learning**, la formation combine deux jours de formation présentielle avec des activités digitales accessibles avant et après la session. Vous arrivez mieux préparé en formation, vous acquérez des méthodes concrètes en présentiel, puis vous continuez à vous entraîner et à les appliquer progressivement dans votre quotidien de tuteur.

PARCOURS Smart Learning

En présentiel ou à distance | **Accessible** | **CPF** | **Formations certifiantes**

Durée : **2 jours (14 heures)** + parcours mobile learning (4h) + Examen final (option)
Tarif Inter :

590€ net/personne hors certification
Option CCE : 500€ net/personne en sus

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 20 octobre 2026

Les **titulaires du CCE « Exercer le rôle de tuteur en entreprise** » peuvent faire une demande auprès du représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi pour obtenir, par **équivalence**, la **certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur (RS5515)** délivrée par le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Exercer le rôle de tuteur ou de maître d'apprentissage ne consiste pas seulement à transmettre son métier. Il faut savoir accueillir l'alternant, structurer sa progression, développer son autonomie et intervenir au bon moment face aux difficultés. Cette formation vous apporte des méthodes concrètes pour **organiser votre accompagnement, transmettre vos savoir-faire, suivre les acquis et formuler des feedbacks utiles**. Les études de cas, les échanges et les mises en situation vous permettent d'expérimenter les différentes postures du tuteur.
Grâce au **parcours Smartlearning**, vous continuez ensuite à réactiver les repères essentiels et à les appliquer progressivement dans votre quotidien professionnel. **Vous gagnez en assurance, tout en offrant à l'alternant un accompagnement plus structuré et une progression plus lisible.**

Un **module complémentaire** permet d'approfondir les dimensions relationnelles et managériales du tutorat.

Objectifs de la formation

- Accueillir et intégrer le tutoré/apprenti dans son environnement professionnel.
- Organiser, en concertation avec les parties prenantes (organisme de formation, service RH, encadrement...), le parcours d'apprentissage du tutoré/apprenti.
- Transmettre les savoir-faire professionnels associés à la fonction et au poste de travail du tutoré/apprenti.
- Accompagner le tutoré/apprenti dans le développement de son autonomie professionnelle.
- Suivre et évaluer les apprentissages réalisés par le tutoré/apprenti.
- Assurer une médiation active entre le tutoré/apprenti et les parties prenantes internes et externes à l'entreprise.

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Toute personne amenée à exercer, ou ayant exercé, un **rôle de tuteur** ou **d'accompagnateur en situation professionnelle**, chargée d'accueillir, d'accompagner et de transmettre des compétences à des alternants, apprentis, nouveaux salariés ou collaborateurs en mobilité interne, quel que soit le secteur d'activité ou le niveau de qualification du tutoré.

Prérequis

- **Formation**: Aucun prérequis pédagogique
 - **Conditions techniques d'accès au parcours Smart Learning :** Le parcours digital est accessible sur smartphone, tablette ou ordinateur. Une connexion Internet et une adresse électronique individuelle sont nécessaires pour accéder aux activités proposées sur SMILE. Aucune compétence numérique particulière n'est requise. Les consignes de connexion et de prise en main sont communiquées au démarrage du parcours.
- **Conditions d'accès à la certification** : La certification est accessible à l'issue d'un parcours de formation continue ou par expérience. Quelle que soit la voie d'accès choisie, le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle ou

extraprofessionnelle en lien avec les compétences visées. Il peut accéder à la certification à l'issue de la formation ou en présentant un portefeuille de preuves préparé en amont, évalué par un professionnel et soumis au jury de certification.

Les points forts de la formation ?

- Un accompagnement Smart Learning avant, pendant et après la formation
- Des capsules progressives pour ancrer les acquis et favoriser le passage à l'action
- Des mises en situation réalistes, dont des entraînements avec chatbot IA
- Un accès aux outils et ressources sur SMILE pendant 6 mois
- Un présentiel animé par un expert, centré sur l'expérimentation, les échanges et le feedback

- Possibilité de compléter par un **module d'approfondissement** sur 1 journée
- Les titulaires du CCE « Exercer le rôle de tuteur en entreprise » peuvent faire une demande auprès du représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi pour obtenir, par **équivalence, la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur (RS5515) délivrée par le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.**

Programme de la formation

La formation s'inscrit dans un parcours Smart Learning qui associe 2 jours de présentiel à des activités digitales accessibles avant et après la session.

STEP 1 : Avant la formation : préparer et engager

Vous réalisez un auto-diagnostic en ligne et accédez à une capsule **DéCLIC** qui vous permettra d'identifier vos besoins, de prendre du recul sur vos pratiques et d'arriver en formation avec des objectifs clairs.

STEP 2 : Pendant la formation : apprendre et expérimenter

2 jours de formation en présentiel : c'est le cœur du parcours. Ces 2 jours associent apports méthodologiques, études de cas, mises en situation, échanges entre pairs et feedback du formateur.

Le programme :

1. Introduction : Approche du tutorat
- Distinguer les différents contextes du tutorat en entreprise et leurs spécificités
- Identifier les missions et la posture du tuteur

2. Accueil et intégration du tutoré/apprenti
- Présentation des conditions d'accueil, le rôle du tuteur et supports d'accueil
- Instauration d'un climat de confiance adapté aux besoins (handicap…)
- Sécurisation de la prise de poste et de l'inclusion

3. Construction du parcours d'apprentissage

- Identification des acquis et des besoins du tutoré par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Organisation d'un plan d'acquisition des compétences structuré et adapté
- Mobilisation des ressources et les outils numériques

4. Transmission des savoir-faire professionnels

- Identification et présentation des situations professionnelles pertinentes
- Accompagnement de la montée en compétences en situation de travail
- Intégration de la RSE et des valeurs de l'entreprise

5. Développement de l'autonomie

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et progressif
- Validation des compétences au fur et à mesure du parcours
- Valorisation des initiatives et communication du feedback

6. Suivi et évaluation des apprentissages

- Planification et animation des temps d'échange réguliers et constructifs
- Utilisation de grilles et d'outils d'évaluation et de suivi
- Adaptation du parcours en fonction de la montée en compétences

7. Médiation avec les parties prenantes

- Organisation et pilotage des échanges avec l'organisme de formation, RH et hiérarchie
- Identification et relai des besoins spécifiques (handicap…)
- Prévention et gestion des risques de rupture contractuelle

8. Posture tutorale professionnelle et bienveillante

- Communication : pratique de l'écoute active et de l'adaptabilité
- Bien-être et QVCT du tutoré
- Maintien d'un climat sécurisant et inclusif
- Insertion durable dans le monde professionnel

STEP 3 – Après la formation : consolider et transférer

Vous poursuivez votre parcours sur plusieurs semaines grâce à des capsules courtes et interactives accessibles sur SMILE, l'application de Mobile Learning de CCI Campus.

En savoir + sur les capsules

Modalités de la formation

La formation s'appuie sur **une pédagogie active** et sur **un accompagnement prolongé** après le présentiel.

Les 2 journées en présentiel privilégient les échanges, l'analyse de situations réelles, les exercices pratiques et les mises en situation.

Après la formation, les apprentissages se poursuivent sur SMILE grâce à des capsules courtes et interactives diffusées progressivement. Elles permettent de réactiver les repères essentiels, de s'entraîner à partir de situations proches du terrain et de mettre en œuvre des actions concrètes dans son quotidien de tuteur.

Les participants conservent un accès à SMILE pendant 6 mois, sur smartphone, tablette ou ordinateur.

Modalités pédagogiques

Alternance de travaux en groupe et sous-groupes / Jeux de rôle / mises en pratique / Echanges d'expériences

Modalités d'organisation

Formation à distance ou en présentiel

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Modalités d'évaluation et de certification :

L'évaluation des compétences repose sur une évaluation globale comprenant :

- Une **épreuve écrite d'une durée d'1h30**, prenant la forme soit d'une étude de cas réalisée en conditions d'examen, soit d'un portefeuille de preuves permettant de démontrer la maîtrise des compétences à partir d'expériences professionnelles ou extraprofessionnelles.
- Une **épreuve orale d'une durée de 30 minutes**, consistant en un entretien avec le jury évaluateur.

La certification est délivrée lorsque le candidat valide au minimum 80 % des compétences du référentiel à l'issue de l'évaluation globale.

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Possibilité de passer le Certificat de Compétence en Entreprise de CCI FRANCE :

Reconnaissance :

- **Certification :** Exercer le rôle de tuteur en entreprise – Certificat de Compétences en Entreprise (CCE)
- **Numéro RS :** *RS7381*
- **Certificateur :** *CCI France*
- **Enregistrement au Répertoire Spécifique :** *France Compétences*
- **Date** : 27/11/2025

Lien vers la fiche officielle France Compétences

Equivalence avec la Certification du Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur (RS5515)

Financement

Cette formation peut être financée par votre CPF, si elle est adjointe à la certification CCE « EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE » RS5368

STRASBOURG

COLMAR

MULHOUSE

Chiffres clés

92 % **93 %** **81 %**

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

de recommandation
en 2025

de satisfaction
en 2025

de réussite CCE
en 2025

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse